



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT
VAR
 ARRONDISSEMENT
TOULON
 COMMUNE
CARQUEIRANNE

DEMANDE DE SALLE
DEMANDE DE MATÉRIEL

FORMULAIRE TYPE :

Particulier

TOUT RASSEMBLEMENT, RÉUNION OU ACTIVITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE OU DANS UN LIEU OUVERT AU PUBLIC EST ORGANISÉ DANS DES CONDITIONS DE NATURE À PERMETTRE LE RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1^{ER} DU DECRET n°2020-1310 DU 29 OCTOBRE 2020 PRESCRIVANT LES MESURES GÉNÉRALES POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDEMIE DE COVID-19

COORDONNÉES DU DEMANDEUR		
NOM ET PRÉNOM DU DEMANDEUR	
TÉLÉPHONE	
ADRESSE DE CORRESPONDANCE	
ADRESSE MAIL	
SALLE DEMANDÉE : <i>Effectifs limités en application des mesures sanitaires en vigueur - Tarifs de location à la journée</i>	SALLE FOUCHER [21 PERSONNES]	50€
MATÉRIELS SOUHAITÉS - DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES		
NOMBRE DE TABLES RECTANGLES [4 MAXIMUM]	NOMBRE DE CHAISES [30 MAXIMUM]	
LIVRAISON / RESTITUTION DES MATÉRIELS		
ZONE ACTIVITÉS DE LA BENOÎTE - ROUTE DE LA BENOÎTE - 83320 CARQUEIRANNE [06 62 58 99 12]		
DATE ET HEURE DE RÉCUPÉRATION [EN SEMAINE]	
DATE ET HEURE DE RESTITUTION [EN SEMAINE]	
1. LA FICHE DE DEMANDE EST À RETOURNER AU SECRETARIAT ÉVÈNEMENTIEL ET LOGISTIQUE AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE POUR LE PRÊT DE MATÉRIELS 2. LE PRÊT SERA CONSENTI EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS DE MATÉRIELS, ET NE SERA EFFECTIF QU'À RÉCEPTION DU COURRIER D'AUTORISATION 3. LE BÉNÉFICIAIRE DU PRÊT DE MATÉRIEL S'ENGAGE LORS DE LA RESTITUTION À REGLER LES DÉTÉRIORATIONS ÉVENTUELLES DÛMENT CONSTATÉES 4. LE MATÉRIEL PRÊTÉ EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE DEPUIS LA LIVRAISON JUSQU'À LA RESTITUTION		
DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :		
DEMANDE ENREGISTRÉE LE		
AVIS DU DIRECTEUR		